

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Climat des affaires : Carmen Ndaot décline son Plan d'actions prioritaires

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LA Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a échangé, jeudi dernier, avec la ministre de la Promotion des Investissements, Carmen Ndaot, à la faveur des Conseils de cabinet interministériel. A cette occasion, le membre du gouvernement a présenté le Plan d'actions prioritaires de son département, considéré comme l'un des moteurs de la relance de la croissance et de la diversification de l'économie. Aussi Carmen Ndaot a-t-elle décliné les outils utilisés par son département dans la perspective d'une augmentation des investissements privés devant générer des richesses. Et donc, de la croissance. S'agissant de la promotion des investissements, la ministre a mis en avant le Code des investissements dont la mouture finale pourrait être livrée à la fin du deuxième trimestre de 2021; la réduction des délais de création des entreprises, grâce à un guichet unique et numérique ; et la création, d'ici décembre prochain, de deux nouvelles zones d'investissements spéciales dans le secteur bois. Notamment dans le Haut-Ogooué et le Moyen-Ogooué. Ainsi que l'opérationnalisation, en décembre prochain, de cinq nouvelles zones agricoles à forte productivité. A noter que le gouvernement met davantage l'accent sur les financements innovants, tels que les partenariats publics-privés (PPP), à cause de la rareté de la ressource budgétaire occasionnée par les différentes crises économiques. Ainsi Carmen Ndaot a-t-elle relevé que son ministère a mis en place des structures de pilotage des PPP : l'organe de pilotage, celui de l'évaluation des offres et l'organe de régulation. Pour atteindre son but, la ministre et son staff devraient offrir aux différents secteurs, surtout au privé, un cadre des affaires attractif. D'autant que, selon Mme Ndaot, le gouvernement met tout en œuvre pour améliorer le classement du Gabon dans les deux prochains rapports Doing Business 2021 et 2022.



Carmen Ndaot lors de son exposé au Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda.

## ANPI : Flore Joséphine Mistoul dans ses habits de PCA

GM NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

RÉCEMMENT nommée président du Conseil d'administration (PCA) de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon), Flore Joséphine Mistoul a été installée le 22 octobre dans ses nouvelles fonctions par Carmen Ndaot, ministre de la Promotion des Investissements. Mme Mistoul s'est engagée à rendre lisible l'action de l'État en matière d'investissement et à poursuivre l'exécution des projets en cours. "Je suis consciente de mes responsabilités en sus d'être convaincue du poids des enjeux. C'est en mutualisant nos efforts que nous allons permettre à l'ANPI de surmonter avec succès les grands défis qu'elle doit relever", s'est-elle exprimée. La renvoyant à l'exercice de ses fonctions, Carmen Ndaot a exprimé au nouveau PCA, les vœux du gouvernement: créer autour de l'ANPI les synergies nécessaires à son développement; veiller au bon fonctionnement de l'Agence; s'assurer que les administrateurs et la direction générale remplissent chacun leurs rôles et missions. Pour ce qui est de la feuille de route de la nouvelle PCA, il s'agit, entre autres, de l'amélioration de la gouvernance et du cadre organisationnel, la mise



en œuvre d'un nouveau plan stratégique et d'actions budgétisées et arrimés au contexte économique actuel. Ainsi que la poursuite de la dématérialisation des procédures administratives en rapport avec l'investissement, ou encore la réduction significative des délais de création d'entreprises. Autant de challenges à relever par l'ancienne ministre de la Protection de l'environnement, des Ressources naturelles, de la Forêt et de la Mer.

## Sommet de la FAO : le Gabon représenté par Biendi Maganga Moussavou

Dans le cadre de la promotion des sous-sols du continent, la 31e session de la Conférence de la FAO pour l'Afrique se tiendra par vidéoconférence du 26 au 28 octobre 2020. Occasion pour la FAO de consulter les pays africains sur l'orientation à donner à son plan d'action pour le continent. À cet effet, les ministres de l'Agriculture de la CEEAC s'exprimeront par la voix du ministre gabonais de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou qui avait été autorisé à organiser une concertation sectorielle avec ses pairs de la sous-région, le 19 octobre dernier, pour préparer cette intervention.

H.N.M